

# Le Centre National de Ski de Haut Niveau

Décembre 2009



## «Un tremplin pour l'avenir»



*Le centre de vacances le Renouveau, pressenti pour accueillir le Centre National de Ski*



*Le futur Centre National de Ski de Haut Niveau*

Depuis deux ans, les élus de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise portent la candidature tarine pour accueillir à Bourg Saint Maurice, le Centre National de Ski de Haut Niveau (CNSHN).



Trois territoires étaient en concurrence jusqu'au 24 juillet 2009, date à laquelle le comité directeur de la fédération française de ski a voté : 23 voix pour la Tarentaise, 17 pour Chamonix et 7 pour Albertville au premier tour ; puis, 26 suffrages contre 22 au deuxième tour en notre faveur.

C'est finalement la Tarentaise qui l'a emporté et ses 90 pistes homologuées FIS autour de Bourg Saint Maurice.

Un travail important a d'ores et déjà été accompli et je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré à ce succès pour le territoire et notamment les 43 communes de Tarentaise solidaires du projet.

Nous devons maintenant poursuivre la démarche, tracer le sillon et même ouvrir de nouvelles voies.

Nous pensons tous, acteurs du projet, que ce challenge en vaut la chandelle ! Et que, le Centre National de Ski de Haut Niveau (qui ouvrira ses portes en 2013), n'est que la première pierre d'un vaste projet pour la vallée.

Une redynamisation nécessaire, depuis l'annonce du départ du 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins. C'est d'ailleurs dans ce contexte, que le projet a été pensé depuis le départ, afin d'inscrire le Centre dans un schéma de territoire plus large et viable financièrement.

C'est pour cela, que ce dossier structurant est désormais porté par le syndicat mixte de redynamisation du site de défense de Haute Tarentaise. Il nous reste maintenant 3 ans pour transformer ce bel essai ! ■

**Daniel PAYOT,**

Président

Maison de l'Intercommunalité  
de Haute Tarentaise,  
Communauté de communes

P1



## L'athlète au coeur du projet...

... C'est avec cet objectif, que la Tarentaise a su répondre aux objectifs de la fédération : une unité de lieu, un suivi de l'athlète et la flexibilité de la formation.

### Un environnement propice pour l'implantation du Centre National

La Tarentaise peut compter sur son environnement naturel exceptionnel et des conditions d'enneigement uniques. En cela, elle dispose de 18 stations de ski dont 7 olympiques, soit 90 sites d'entraînement possibles, toutes disciplines confondues.

Le projet comprend également un atout majeur : une piste dédiée, qui sera créée aux Arcs avec un accès direct par le funiculaire.

Ce panel de sites, répond tout à fait aux besoins du sport de haut niveau et apporte la flexibilité nécessaire au déroulement de ce type de formation.

### Au-delà de la glisse, le cadre de vie proposé en Tarentaise permet de suivre sur place l'athlète dans tous les domaines.

Ces jeunes ont en effet besoin d'équipements en nombre et de qualité. Ils pourront ainsi compter sur :

- les nombreux équipements sportifs existants,
- les lycées de Bourg Saint Maurice et de Moûtiers qui ont entamé une réflexion sur l'offre de formations des athlètes avec l'Education Nationale,
- l'hôpital, qui pourra prendre le relais du futur centre médico-social du CNSHN en cas d'urgence,
- la gare SNCF,
- et les nombreux commerces et équipements culturels.

### Le Renouveau, un site idéal pour de jeunes sportifs

Avec ses 5 hectares de nature, ses multiples équipements et son emplacement au pied des plus grandes stations de France, le site du Renouveau a été retenu pour accueillir le futur centre de ski.

Un réaménagement dans un esprit «village» est prévu d'ici à 2013 afin que les jeunes, éloignés de leur cellule familiale, se sentent «comme à la maison».



Propriété de la Caisse d'Allocations Familiales, le Renouveau devrait être acquis afin d'y implanter le Centre avec :

- 140 places ouvertes à l'année dont 104 chambres,
- une salle de restauration de 200 couverts,
- des espaces dédiés à la formation,
- des espaces sportifs intégrés au centre...



## Un projet au coeur de la redynamisation du territoire

Les initiateurs de la candidature ont saisi avec engouement la création de Centre National de Ski de Haut Niveau (CNSHN) qui s'inscrit naturellement dans un projet plus large de développement de territoire autour du monde du sport et de la montagne.

Ils cherchent désormais à réunir élus et acteurs économiques pour mener cette action dans le cadre du contrat de redynamisation du site de défense. C'est d'ailleurs, grâce à ce montage innovant de projet global de territoire, que la Tarentaise a su convaincre et rassurer quant au traitement des questions financières.

### Une première pierre à la redynamisation de la vallée

Le Centre National de Ski de Haut Niveau s'intègre dans un projet plus large comprenant plusieurs facettes. Il est en effet question de proposer différentes activités annexes qui permettraient d'enrayer la saisonnalité de l'économie de la vallée (création de formations européennes aux métiers du tourisme et de la montagne au plus près de la demande, l'accueil de fédérations sportives ou encore de classes découvertes).

Dans le cadre du départ du 7<sup>ème</sup> BCA, d'autres projets initiés par la mairie de Bourg Saint Maurice et le syndicat mixte de redynamisation de Haute Tarentaise sont également à l'étude. Ils permettraient de proposer une alternative à la seule industrie du ski.



Périmètre du projet

### Un projet innovant à la hauteur d'un Centre National

Le principe fondateur de la proposition des acteurs est la non participation des collectivités locales aux besoins de financement -fonctionnement- du Centre National de Ski de Haut Niveau. Cette contrainte impose des solutions innovantes que l'ASADAC (l'Agence Savoyarde d'Aménagement de Développement et d'Aide aux Collectivités) étudie :

- Une mobilisation d'acteurs privés pour financer le Centre. Le scénario de création d'une fondation est actuellement à l'étude car cette voie faciliterait les contributions financières privées.
- Une exploitation commerciale du capital reçu par la commune de Bourg Saint Maurice suite au départ du 7<sup>ème</sup> BCA. Ces ressources permettront de contribuer aux besoins de fonctionnement du Centre National de Ski de Haut Niveau et du même coup, assurer la redynamisation d'une partie du quartier Bulle.
- Des moyens de l'Etat pour accompagner les besoins scolaires et de santé.
- Un soutien des stations qui devront, dans le cadre d'une bourse de disponibilités des infrastructures neige et hors neige, faciliter les entraînements des jeunes. ■

### Le choix de...

Cette forme juridique -la fondation- poursuit deux objectifs : recevoir des fonds de la part de mécènes -défiscalisation des sommes données- et réinvestir l'ensemble des ressources recueillies dans les actions d'intérêt général.



M. Gérard MATTIS,  
1<sup>er</sup> adjoint de Val d'Isère



Comment imaginer que l'élite du ski français ne soit pas chez elle en Tarentaise ?

Pour les stations, l'enjeu est clair : réaffirmer au monde entier que notre territoire est le leader mondial des sports d'hiver. Pour cela, nous avons besoin de la figure du champion, qui est aussi celle d'une jeunesse audacieuse et performante. Cette jeunesse raconte notre montagne, défend notre culture, rappelle notre identité.

Le champion révèle aussi notre projet. C'est par lui que nous pouvons rappeler à la France des métropoles que notre nation est aussi un grand pays de montagne, théâtre d'une industrie spécialisée, leader sur le territoire.

L'enjeu est de taille. Il réclamera d'importants moyens et chacun voit bien que rien de sérieux ne se réalisera sans le concours actif de toutes les entreprises privées. C'est pourquoi nous avons imaginé mettre au service des champions une bourse de disponibilités des sites d'entraînement sur neige et hors neige. Une fondation qui regrouperait les partenaires privés, faciliterait, dans un contexte fiscal très avantageux, les accès aux entraînements qui seraient alors considérés comme du mécénat en nature.

C'est en tout cas le scénario que nous espérons et qui est actuellement lancé.

M. Gérard MATTIS



Plan d'aménagement du futur Centre National de Ski de Haut Niveau

P2



P3



# L'organisation générale du projet

Depuis son installation le 12 novembre dernier, le syndicat mixte de redynamisation du site de défense de Haute Tarentaise a en charge les études de faisabilité du projet en attendant qu'une structure juridique propre soit mise en place.



*Installation du Syndicat Mixte de Redynamisation du Site de Défense de Haute Tarentaise, le 12 novembre 2009 à Bourg Saint Maurice*

Le syndicat mixte réunit les moyens humains et financiers pour mener à bien l'organisation du projet. Il crée sous la responsabilité d'élus référents, «un groupe projet» qui pilotera l'ensemble de la démarche avec les partenaires.

**Président :** M. Hervé GAYMARD,  
**Vice-président :** M. Damien PERRY,  
**Référent projet CNSHN :** M. Daniel PAYOT.

## Les partenaires du projet

Le projet de Centre National de Ski de Haut Niveau réunit de nombreux partenaires pour mener à bien sa réalisation :

- Le Syndicat Mixte de Redynamisation du Site de Défense :
  - l'Etat,
  - le département de la Savoie,
  - les communes de Bourg Saint Maurice et de Sées ,
  - la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise (MIHT),
  - et la Communauté de Communes du Canton d'Aime (CCCA).
- La Fédération Française de Ski (FFS).
- Le secrétariat d'Etat aux Sports, à la Jeunesse et le ministère de l'Education Nationale.
- Les 18 stations de Tarentaise.
- Les partenaires privés.

## 10 pôles de compétences

1. L'organisation et le pilotage du projet,
2. Le montage juridique et la gouvernance,
3. L'organisation scolaire et la formation professionnelle,
4. Économie générale du projet et l'ingénierie financière,
5. Organisation sportive et base de vie,
6. Le stade d'entraînement sur neige dédié,
7. Coordination des sites sportifs,
8. Organisation des lieux et projet architectural,
9. Marketing et partenariats publics/privés,
10. La communication de projet.

Publication spéciale Centre National de Ski de Haut Niveau - décembre 2009

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise  
BP n°1 73 707 SEEZ  
04.79.41.01.63  
contact@hautetarentaise.fr

**Directeur de la Publication :**  
M. le Président, Daniel Payot

**Directeur de rédaction :**  
Nouare Kismoune

**Rédaction/Réalisation :**  
Fanny Heurtel, service communication en collaboration avec les élus et les services.

**Crédits photos :**  
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise,  
Diagonales architectures.

